le premier ministre a signé un protocole d'entente visant à renouveler et à moderniser ce programme. Des universités hongkongaises et canadiennes offrent une trentaine de programmes de coopération permettant à des étudiants et à des professeurs de prendre part à des projets de recherche ou d'échanges. En 1991, une école internationale canadienne a été établie à Hong Kong. Aujourd'hui, près de 1 400 enfants la fréquentent, et l'enseignement qui y est dispensé est fondé sur des programmes canadiens.

- Depuis le début des années 1980, l'ACDI favorise les activités susceptibles de donner une base solide et permanente aux contacts personnels et professionnels entre universités et collèges du Canada et de la Chine. En outre, le nombre de programmes autofinancés est à la hausse.
- Depuis 1998, le Réseau des centres d'éducation canadiens, filiale en propriété exclusive de la Fondation Asie-Pacifique du Canada, gère un bureau à Beijing afin de promouvoir les activités canadiennes d'enseignement et de formation.
- Plusieurs centaines d'universitaires enseignent et mènent des travaux de recherche consacrés au Canada dans 32 centres ou programmes d'études canadiennes offerts dans des universités, des collèges et des instituts de recherche de pointe partout en Chine. Ces centres font partie de l'Association des études canadiennes en Chine, forte de 200 membres, qui cherche à promouvoir les échanges culturels et universitaires et à mieux faire connaître le Canada. D'autres initiatives subventionnées par le Canada servent à favoriser les études canadiennes en Chine, dont un programme de soutien des bibliothèques ainsi que des bourses de recherche et de publication.

Coopération en matière de développement

- L'ACDI, principale organisation canadienne d'aide au développement, a
 entrepris de nouer des relations avec le gouvernement chinois en 1981. Un
 accord de coopération générale entre les deux pays a été signé en 1983.
 L'objectif principal du programme de l'Agence en Chine est de réduire la
 pauvreté; l'égalité des sexes demeure toutefois un important thème
 secondaire.
- Les trois priorités de la programmation de l'ACDI en Chine sont les suivantes: soutenir la réforme et la coopération économiques, promouvoir la durabilité de l'environnement, et encourager les améliorations dans le domaine des droits de la personne, de l'établissement de la démocratie et de la bonne gouvernance. En octobre 2003, l'ACDI et le ministère chinois du Commerce ont signé une lettre d'intention visant à faciliter le développement de la coopération dans le domaine de la rédaction législative, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement.